



## CHABBAT SHALOM

LE BULLETIN HÉBDOMADAIRE  
DE NOTRE COMMUNAUTÉ

Vol.8 - No.15

CHABBAT 23 JANVIER 2021 - 10 SHEVAT 5781

PARACHA

**BO**



Allumage des bougies  
du Chabbat: 16h29  
Sortie du Chabbat: 17h37  
Rabbenou Tam: 18h01



### IMPORTANT

**DÙ AUX RÉCENTES RESTRICTIONS  
APPLIQUÉES PAR LE  
GOUVERNEMENT PROVINCIAL ,  
LA SYNAGOGUE HEKHAL SHALOM  
AINSI QUE SES BUREAUX,  
FERMERONT LEURS PORTES  
DU SAMEDI MATIN 9 JANVIER 2021  
AU LUNDI 8 FÉVRIER 2021  
PROTEGEZ-VOUS ET  
RESTEZ EN SANTÉ**

### Horaire des Offices - 2021 - 5781

Vendredi 22 Janvier 2021 - 9 SHEVAT 5781  
Minha suivie d'Arvit: 16:15

Chabbat 23 Janvier 2021 - 10 SHEVAT 5781

Chahrit Shema: avant 9h46 - Fin de la Amida: 10h33  
Min'ha: 16h25 suivie de Arvit.

Dimanche 24 Janvier 2021 - 11 SHEVAT 5781

Chahrit Shema: avant 9h43 - Fin de la Amida: 10h32  
Min'ha: 16h15 suivie de Arvit.

Lundi 25 au Jeudi 28 Janvier 2021

Chahrit Shema: avant 9h43 - Fin de la Amida: 10h32  
Min'ha: 16h15 suivie de Arvit.

Mercredi soir 27 Janvier 2021 14 SHEVAT 5781

**TOU BICHVAT**

**Bonne fête de Tou Bichvat**

# PARACHA BO

PRÉPARATION DE PESSAH ET DE L'EXODE



## Paracha Bo-Tou BiChevat

### La fin de l'esclavage

Notre paracha relate la sortie de l'esclavage d'Égypte, qui est probablement l'épisode le plus connu de l'histoire du peuple juif. La Torah insiste sur l'obligation de se souvenir de cette libération toute notre vie, à travers des dizaines de mitsvot, et même lorsque Hashem Se dévoile pour nous donner la Torah, Il déclare en premier: « *Je suis Hashem ton D-ieu qui t'ai fait sortir d'Égypte* ».

### Envahissement massif

« *Les sauterelles s'élevèrent au-dessus de tout le pays d'Égypte et se posèrent sur tout son territoire...* » (Chemot 20, 14)

La huitième de ces plaies était celle des sauterelles. Elle frappa le pays après que Moshé Rabbénou eut averti Pharaon: « *Elles couvriront la surface de la terre, et l'on ne pourra plus voir la terre; elles dévoreront tous les arbres qui croissent dans vos champs; elles rempliront tes maisons, les maisons de tous tes serviteurs et les maisons de tous les Egyptiens* (Chemot, 10, 6). *Bientôt, il ne restera aucune verdure aux arbres, ni à l'herbe des champs, dans tout le pays d'Égypte* » (Chemot, 10, 15).

Une seule sauterelle est un insecte inoffensif et sans défense; elle peut être écrasée dans la paume de la main. Mais qu'elles envahissent massivement un pays, par millions et par milliards, cela devient un fléau contre lequel les humains ne peuvent rien faire. Elles arrivent par nuées immenses qui éclipsent le soleil et recouvrent la terre, s'insinuant comme l'eau dans les maisons et les granges, passant par la plus petite fente.

L'une des leçons les plus évidentes que nous donnent les sauterelles est la **force redoutable du nombre**. *Une sauterelle toute seule ne peut faire aucun mal; collectivement, elle peut compter parmi les forces les plus destructrices*. Soyons unis comme peuple et personne ne nous fera du mal.

# Rabbin Ronen Azriel Abitbol



## Nous irons avec nos jeunes ...

Quand Pharaon demanda à Moshé qui allait venir avec vous, il répondit : « **nous irons avec nos jeunes et nos vieillards; nous irons avec nos fils et nos filles,...** » Chemot (10, 9)

Nous remarquons dans ce verset que Moshé a placé les jeunes avant les anciens, et la raison pour cela est qu'en matière d'éducation, la priorité est donnée à la jeunesse. L'individu se construit principalement dans les vingt premières années de sa vie, et c'est lors de cette période que l'éducation a son impact le plus fort. C'est pourquoi il est écrit, au début de la paracha : « **afin que tu racontes à ton fils, à ton petit-fils...** ». Le 'Hakham (sage) dit : « Si tu vois une communauté où les enfants étudient la Torah, tu peux être persuadé qu'un grand avenir lui est réservé. En revanche, si tu vois que seules des personnes âgées étudient, tu as de quoi t'inquiéter, car une fois cette génération passée, la communauté ne sera plus composée que d'ignorants et d'individus très ordinaires... »

De plus, comme le but de la sortie d'Égypte était d'implanter la Torah et d'instaurer des bases nouvelles au sein du peuple d'Israël, il est logique que pour rendre ces bases solides et vigoureuses, Moshé place les jeunes avant les anciens.

## Pourquoi le prendre le dix du mois

« **Il sera pour vous en surveillance (l'agneau pascal) jusqu'au quatorze de ce mois, et toute l'assemblée d'Israël l'égorgera vers le soir** ». Le sacrifice de Pessa'h s'accomplira effectivement le quatorze du mois de Nissan dans l'après-midi, comme l'indique le verset 6 ; si c'est ainsi, pourquoi les enfants d'Israël devaient-ils le prendre le dix du mois et le garder en surveillance quatre jours ? **Rachi** pose cette question et répond au nom de Rabbi Mattia ben 'Harach (nous traduisons) : 'le verset dit dans 'Yéh'eziel (chapitre 16) Je passai sur toi et te vis, voici ton temps, le temps de l'amitié, le moment est arrivé de concrétiser le serment que j'ai fait à Abraham de délivrer ses enfants. Mais ils n'ont pas de mitsvot dans leurs mains pour s'occuper afin que je puisse les délivrer, comme dit le verset (idem) et tu es d'une nudité impudique. Il leur a donné deux mitsvot, deux commandements, le sang du sacrifice de Pessa'h et le sang de la circoncision, comme dit le verset (idem) tu vagis dans tes sangs, le mot sang étant dit au pluriel.'

Les commentateurs de Rachi demandent en quoi Rabbi Mattia répond-il à la question posée. **Le Da'at Zékénim**, répond que justement, c'est ce que dit Rachi : le fait de prendre l'agneau quatre jours à l'avance était un acte de courage et de force intérieure incommensurable. Le Midrach rapporte que les Égyptiens, lorsqu'ils virent les enfants d'Israël prendre les agneaux et les mettre de côté pour les égorger plus tard, vinrent s'attaquer à eux dans le but de les tuer, car l'agneau était leur divinité. Dieu fit un grand miracle et sauva les enfants d'Israël. Quoiqu'il en soit, cet enseignement nous interpelle : il ressort que bien que Dieu ait décidé d'accomplir la promesse qu'il avait faite à Abraham, cela ne pouvait pas se faire sans que les enfants d'Israël y participent et sans qu'ils acquièrent un quelconque mérite.

## Une proximité avec Dieu

Le commentateur explique que le signe de sang que les Béné Israël mirent sur les deux montants et sur le linteau de la porte d'entrée de leur maison était à l'intérieur de la maison mais pas à l'extérieur. Ce détail nous enseigne une idée essentielle : le sang, symbole de dévouement et d'engagement (de vie) pour un idéal, ne doit pas s'exercer à l'extérieur mais sur nous-mêmes. Changer le monde est une chose impossible. Par contre, changer un trait (négatif) de caractère sur notre propre personne est une donnée accessible à chacun. Et c'est ce petit geste qui changera le monde.

Le Talmud affirme que l'homme ne fut créé que pour servir son Créateur. Cette idée nous renvoie à un concept de base du judaïsme. Servir Dieu signifie rechercher en nous tous les traits de caractère qui pourraient être arrangés dans le sens du Bien. C'est la raison d'être de tous les commandements qui nous furent donnés au Sinaï. À travers eux, l'homme doit chercher à corriger sa pensée, sa parole et ses actes pour chaque jour ressembler un peu plus à Dieu.

C'est pourquoi, Dieu demanda aux Béné Israël de se circoncire. Jusqu'à la sortie d'Égypte, ils n'avaient aucun mérite qui puisse les protéger. Dieu leur donna alors cette mitsva. Pourquoi celle-ci et pas une autre ? s'étonnent les commentateurs. La réponse qu'ils nous proposent est à comprendre dans le sillage des paroles du Talmud : la

**CE BULLETIN PEUT ÊTRE COMMANDITÉ EN TOUTES OCCASIONS PAR UNE  
OU PLUSIEURS PERSONNES EN EFFECTUANT UN DON MINIMAL DE 26\$  
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530  
POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN**

circumcision est un acte physique mais il est aussi une invitation d'ordre spirituel indissociable de la première. Pour parvenir à une proximité avec D-ieu, l'homme doit orienter ses actions dans une seule direction : circoncire son cœur pour en déraciner ce qui fait obstacle à un service divin authentique. C'est là le fondement de la pratique du judaïsme. C'est ce qui explique le choix du Créateur pour cette mitsva et pas pour une autre. Elle représente à elle seule toute la Torah.

## La différence entre le deux boîtiers

Les Téfilines (phylactères) sont des boîtes cubiques portées sur le front et le bras, conformément aux instructions de la Torah: « **Que les commandements que je te prescris aujourd'hui soient gravés dans ton cœur... Attache-les en signe sur ta main, et porte les comme un fronteau entre tes yeux.** » (Bamidbar 6, 4-9) Ces boîtes sont de forme cubique (tout comme l'était l'autel du Temple). Elles sont teintes en noir et contiennent des parchemins sur lesquels sont écrits quatre passages de la Torah. Mais il existe une petite différence entre les deux boîtiers. Sur celui de la tête, les passages de Torah sont enclos dans quatre petits compartiments, alors que, dans les téfilines du bras, ces quatre extraits sont réunis sur un même parchemin.

Pourquoi cette différence? Une des explications est que, sur le plan de la pensée, nous avons le loisir de confronter nos idées, alors que dans le domaine de la loi, nous avons le devoir fondamental de parvenir à un accord global. Hashem demande d'appliquer une seule et unique loi pour tout le peuple juif. Cette application est représentée par le bras, qui figure l'action. Et c'est justement l'application de cette loi unique et indivisible qui va rassembler le peuple juif.

## Les Téfilines carrés

Le Rav Samson Raphaël Hirsch, (Collected Writings, Vol. III, p. 152) explique que la forme carrée des Téfilines reflète la marque intelligente du Libre Arbitre Humain. Nous pouvons remarquer que le carré était la forme prédominante dans la construction du Temple et de ses accessoires. Nous maintenons donc que le cercle est la caractéristique des structures produites par des forces organiques qui ne sont pas dotées du libre arbitre, alors que les angles et les arêtes sont la marque de l'homme, qui peut faire usage de son intelligence et de son libre arbitre au moment de la confection de ses créations et structures. De là, nous comprenons pourquoi la forme circulaire ne fut pas employée dans l'élaboration de toute structure ou tout objet sacrés du Judaïsme. Nous saisissons dès lors également pourquoi cette même règle fut appliquée à la forme des Téfilines qui

représentent en miniature la demeure que nous devons préparer sur terre pour la Loi de D-ieu. On s'attend à observer ce type de structure chez l'homme, parce qu'un être humain est doté de la liberté Divine, et n'est pas une créature restreinte qui se développera grâce aux forces de la Nature. Le cercle est associé aux contraintes et au manque de liberté, tandis que le carré est la marque de la liberté humaine qui domine le monde matériel.

## La fille du roi Chaoul mettait les Téfilines.

La Guémara Êrouvin (96b) explique que Mikhal bat Kouchi mettait chaque matin les Téfilines. Mikhal était la fille du Roi Chaoul, dénommé ici Kouchi, ce qui est un titre de distinction (cf. Tehillim 7:1). Elle était également l'épouse du Roi David. Néanmoins, à l'heure actuelle, la coutume est que les femmes s'abstiennent de mettre les Téfilines. Les Tossefot amènent un pesikta rabati (ouvrage tanaïque) interdisant aux femmes de mettre les Téfilines et expliquent que cela est dû au fait qu'elles peuvent être nida (menstruées). Donc, d'après la halakha, même si une femme veut mettre les Téfilines, cela lui est interdit; cela est aussi tranché dans le Talmud de Jérusalem (Berakhot 2, 3), ainsi que dans Êrouvin (10, 1) et dans le Choul'han Âroukh, Ora'h 'Haïm (chapitre 38, 3). Dans le livre Ben Yehoyada, le Rav Ben Ish 'Hai explique que Mikhal n'avait pas d'enfants (elle n'avait pas de règles) et souhaitait peut-être bénéficier des mérites exceptionnels que confèrent les Téfilines afin d'augmenter son niveau spirituel. De même, d'après la Kabbala, le Ari Z"l écrit qu'une femme n'a pas le droit de mettre les Téfilines.

## N'ignorez pas la Loi Juive

Alors que l'on prend tout son temps pour ranger délicatement une cravate que l'on craint de froisser... lire le journal, regarder des émissions de télé, etc. pourquoi ne pas mettre les téfilines, alors que cela ne prend que 2 minutes !

Le fait que nous soyons assez intelligents pour consacrer une partie de notre temps pour apprendre un métier, ou pour faire un stage d'informatique, par exemple, cela montre comment nous pourrions faire autant preuve d'intelligence et d'organisation pour nous donner aussi la possibilité d'apprendre telle loi de notre tradition, telle mitsva, ou pour étudier telle page du Talmud... Notre Torah demande à tous de la connaître. Toutefois, cela ne signifie pas qu'ils doivent tous être des experts en Halakha. Ce qu'il faut plutôt retenir, c'est qu'une personne ne peut généralement pas se défendre dans l'autre monde d'une action qu'on lui reproche en disant qu'elle ignorait la loi. « **Nul n'est censé ignorer la Loi... Juive** »!

## NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

FREHA BAT RAHEL Z"l

11 SHEVAT 24 JANV.

RACHEL ASSOR BAT FREHA Z"l

16 SHEVAT 29 JANV.

**KOLLEL HEKHAL SHALOM**  
DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE ÉLIRAN ELBAZ Z"l ET  
À LA MÉMOIRE DE YAACOV SALTIEL Z"l

*BS"D, On vous invite au Kollel par ZOOM*  
*études chaque soir de 19h30 - 21h00 avec*  
**RABBI RONEN A. ABITBOL**  
**ZOOM ID: 219 534 9996 - CODE: 661813**

**Mikve Shalom**  
DE VILLE ST-LAURENT

**בס"ד**  
Rav Ronen Abitbol

**CAMPAGNE EN LIGNE**  
**24-25-26 JAN | \$180k**

**Investir dans la source de bénédiction**

Pour faire un Don:  
**PERFECTDEED.COM/MIKVESHALOM**

- **Le Seul Mikve à Ville St-Laurent**
- **Indispensable pour tout foyer juif**
- **Des centaines de familles comptent sur vous !**

Propulsée par Perfect→Deed

**SVP CONTRIBUEZ GÉNÉREUSEMENT**

## Le Seder de Tou BiChevat

Tou-BiChevat en hébreu est le 15 du mois de Chevat. Teth et Wav donnent la valeur numérique de 15. A cette date on célèbre le nouvel an des arbres. À l'époque de la Michna, les écoles de Hillel et de Chamaï avaient débattu pendant de longues années la date à assigner au nouvel an des arbres. L'école de Chamaï professait qu'un "nouvel an" ne pouvait être célébré que le premier jour du mois, c'est-à-dire à la nouvelle lune. Hillel, par contre, se basait sur les données du calendrier agricole pour assigner à la fête la date du quinze Chevat, d'autant plus qu'il avait observé que c'est à partir du milieu de ce mois que les pluies commencent à diminuer d'intensité, que la sève reprend son ascension et que les bourgeons se forment. Ce n'est qu'à partir du 16<sup>e</sup> siècle que la fête prend la forme actuelle. Lorsque les premiers kabbalistes venus d'Espagne et du Portugal s'établirent à Safed, ils décidèrent de célébrer dignement le nouvel an des arbres. Le repas est servi la veille au soir et c'est une sorte de Séder auquel participent tous les membres de famille ou de la communauté. Les tables sont recouvertes de nappes blanches sur lesquelles sont disposés les plus beaux fruits de la saison et des cruches de vin blanc et rouge qui rappellent le caractère agricole de la fête, mais qui constituent également des symboles mystiques.

### Le coin de la Halakha - Les coutumes de Tou BiChevat

1) Nous avons consommés encore plus de fruits des arbres le soir du 15 Chevat pour souligner que c'est le nouvel an des arbres. 2) On essaye de goûter à 15 différents fruits, et selon le Ari Z"l; il serait bien d'avoir 30 fruits à table et de les goûter un à un. 3) Les fruits des sept espèces sont bénis avant les autres fruits de l'arbre. 4) Même si quelqu'un a une préférence pour une autre espèce que les sept, les bénédictions des fruits des sept espèces sont prioritaires. 5) Voici l'ordre des bénédictions: Hamotsi, (Du pain de blé passe avant du pain d'orge), Mezonot, les olives, les dattes, les raisins, les figes, les grenades, puis les autres fruits. 6) Il est interdit de jeûner le jour du 15 Chevat, de même qu'il est interdit de jeûner le premier Tichre. Cependant, contrairement à ce que certains pensent, le jour où les arbres sont jugés est le jour d'Asséret (Chavouôte) et non le 15 Chevat. De même un marié et une mariée qui ont la coutume de jeûner, ne jeûnent pas ce jour-là. 7) On ne dit pas le Vidouï et Néfilat Apayim (supplications) le 15 Chevat et la veille à Min'ha. 8) Certaines personnes étudient des passages particuliers le soir de Tou BiChevat. Ils lisent dans le Zohar des passages en rapport avec le jour de Tou BiChevat. Le livre Péri Ets Hadar a été imprimé à cet effet. 9) En ce jour, il faut essayer d'étudier en particulier les lois sur les prélèvements et sur les dîmes. C'est aussi en ce jour l'occasion d'étudier les lois des bénédictions et surtout celles sur les fruits. Comme par exemple dans le Simane 211 dans le Choul'hane Àroukh. (Tirées du livre Yalkout Yossef. Tome 5.)

INFORMATION: [www.hekhalshalom.com](http://www.hekhalshalom.com)

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,  
Synagogue - Kollel - Mikvé - Salle des fêtes  
825 Gratton, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,  
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707